

# Lutte contre la désertification

## Comment le plaidoyer renforce l'action sur le terrain



Stéphanie Faure – Chargée de projets CARI  
COP10 – side-event du 13 octobre 2011



# Plaider pour la lutte contre la désertification

Le plaidoyer, se situe à la fois pour la cause des zones arides, **en défense des populations** qui y vivent et pour **une « meilleure » gestion des ressources naturelles.**

Pour...

- ✓ **Instaurer un cadre favorable de dispositions publiques** (lois, réglementations, plan d'actions, subventions, ...), soit créé et que des mesures soient prises pour faire face au problème.
- ✓ **Faire agir les décideurs en faveur** de l'instauration ou de la réforme de politiques publiques avec une mise en vigueur et une application efficace.

**Le plaidoyer est complémentaire des actions de terrain.**

**Le plaidoyer ne permet pas à lui seul de parvenir à un résultat concret** tel que «augmenter la productivité agricole » ou « réduire la surface de terre dégradée »

# Un plaidoyer avec des objectifs complémentaires

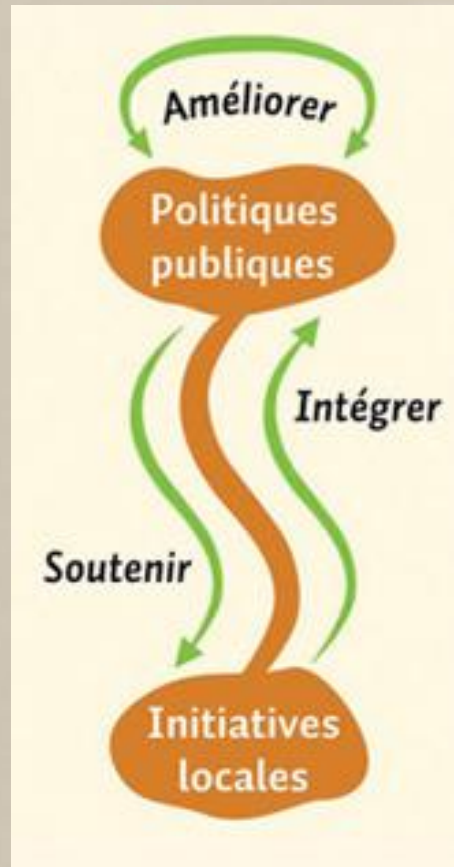
- ✓ Améliorer la **connaissance, la visibilité et la transparence du paysage institutionnel/organisationnel** au niveau national et international
- ✓ Assurer **une vraie reconnaissance des organisations de base** et de leurs groupements, **aider à faire porter leur voix**
- ✓ Pour une **mobilisation décloisonnée** voire concertée des différents acteurs
- ✓ Obtenir **des politiques nationales et des cadres juridiques plus cohérents et mieux coordonnés**
- ✓ Améliorer **les mécanismes de financement** (Aide publique au développement (APD), prêts, facilités,...).

# Un plaidoyer à multiples niveaux

✓ Multilatéral

✓ National

✓ Local



The CSOs Open Dialogue Session



# Illustration avec l'expérience de la participation des réseaux de la société civile GTD- eniD-Drynet aux rencontres internationales UNCCD de 2003 à 2011



# 1 -Problème principal : la société civile n'est pas impliquée dans la processus de mise en œuvre de la CNULD malgré un affichage ascendant de la CNULD (22 références dans le texte de la CNULD)

## Causes principales :

- manque de procédures opérationnelles de la participation des OSC
- Pas de moyens alloué à la participation de la société civile
- La plus-value de la société civile est méconnue
- Le manque de volonté politique pour la participation de la société civile

## Effets:

- Les acteurs locaux sont ignorés ou mal pris en compte les stratégies de lutte
- Une part importante des actions de de la société civile n'est pas prise en compte dans les PAN et rapports nationaux
- ↳ Les actions des OSC sont trop peu capitalisées et reproduites
- ↳ Manque de coordination dans les actions de lutte contre la désertification malgré le cadre institutionnel commun : l'UNCCD

# Sondage réalisé en 2005 auprès de 15 pays africains par l'eniD

## – Pourquoi la participation de la SC pose problème ?

- ☹ ☹ ☹ pas les moyens de consacrer le temps nécessaire (70 %)
- ☹ ☹ la SC est faiblement ou pas consulté
- ☹ ☹ la SC n'a pas d'accès adéquat à l'information et encore moins à l'information décentralisée
- ☹ ☹ le processus est peu transparent
- ☹ ☹ le rôle et les responsabilités de tous les acteurs ne sont pas clairs
- ☹ la réticence des autorités, la faiblesse de l'ONC, et le manque de compétences sont au moins une fois cités

## – Quel est la plus value de la participation de la SC dans le processus UNCCD ?

Proximité sociale des populations	☺☺☺
Bonne connaissance des problèmes	☺☺☺
Souplesse de mise en œuvre	☺☺
Bon rapport coût efficacité	☺☺
Liens avec partenaires du nord	☺☺
Maîtrise technique	☺
Implication dans la durée	☺

# e-forum Désertif'action 2006

## messages clés

### **pour les pays Parties à l'UNCCD**

- Prendre des décisions assurant le cadre et les conditions pour une participation effective, efficiente et indépendante de la société civile à l'UNCCD à tous niveaux

### **pour le Secrétariat et le MM**

- répondre aux besoins de renforcement des capacités de la SC sur la substance et les procédures de la CCD en vue d'une participation pleine et entière

### **Pour les donateurs**

- mettre en place de fonds dédiés et accessibles à la SC
- prendre en compte les temps et les coûts de la participation

### **Pour les pays Parties affectés et les autorités locales décentralisées**

- rendre l'information accessible et à temps aux différents niveaux, en particulier au niveau décentralisé
- mettre en place un cadre de concertation clair, lisible et accessible
- accepter de partager le pouvoir de décision et instaurer la confiance
- apporter un soutien aux regroupements et réseaux nationaux de la SC impliqués dans la LCD

# Agir ensemble pour être force de proposition

CRIC 7, Novembre 2008, Turquie

Organisation par le réseau Drynet d'un side-event sur la participation des OSC

—> Rédaction d'un papier de position

« CSO participation in the UNCCD process »

*“it has been suggested that CSOs should have a greater involvement in the CRIC process, and should be incorporated into the national reporting Processes”*

*“The Draft Eligibility Criteria for funding for CSO Participation in UNCCD Events, drawn up and approved by CSOs during CRIC 7, should be adopted prior to COP-9...”*



Document téléchargeable sur  
<http://www.dry-net.org>

# Faire réagir...

## CSD17, mai 2009, New York

Plaidoyer du réseau Drynet, eniD auprès des décideurs

## Juillet 2009 – mail de contestation

Réactions des réseaux Drynet, eniD et GTD sur l'agenda prévisionnel de la COP9 : « **la CCD tourne le dos à ses engagements de participation** »; envoi d'un mail aux Pays Parties sur la place donnée à la société civile au dernier moment (ODS).

## Septembre 2009 – COP9 – Buenos Aires

Side-event Drynet; intervention dans un high level segment – diffusion de cartes postales

→ « entités ayant la capacité de présenter un rapport sur les initiatives de la société civile »

→ Décision sur la mise en œuvre opérationnelle de la participation de la société civile (Déc. 5/COP9).

## SOCIÉTÉ CIVILE : RENDRE LA PARTICIPATION EFFICACE ?

1. Inscrire la participation dans les textes et les discours formels
2. Ne prendre aucun engagement de soutien financier prédictible
3. Rester flou sur la mise en œuvre opérationnelle
4. Désigner les participants financés de manière unilatérale institutionnelle
5. Maintenir le suspense et ne pas communiquer les participants OSC aux autres OSC
6. Ne pas poser des conditions de résultats ni avant ni après
7. Placer l'ODS dans l'agenda officiel de manière qu'il soit vidé de tout enjeux ou impact potentiel sur les décisions



# Leçons apprises

## Principes de base pour participer à session UNCCD

1. – **Bien comprendre les enjeux** de la réunion à laquelle on s'apprête à assister
2. – Prendre **contact avec le Point focal** désertification et les **OSC au niveau national**.
- 3 – **Avoir consulté les documents officiels et l'agenda détaillé**
4. – **Préparer des positions** avec les autres OSC au niveau national sur les points discutés à l'agenda
- 5 – **Partager ses positions** avec les réseaux OSC au niveau régional, international → position commune
- 6 - **Prévoir une écriture** pouvant être directement incorporée dans le texte de décision
7. Préparer les **interventions** de manière la plus **concise** possible
- 8 . **Définir un intervenant OSC** portant l'intervention



- ✓ **Partage d'expériences**
- ✓ **Faire passer des messages en lien avec la réalité du terrain, avec l'actualité... via des papiers de positions, side-event, dessins humoristiques...**

# Défis à relever

- ✓ **Conforter notre connaissance** collective de l'UNCCD, des acteurs, leurs positions... du paysage institutionnel et opérationnel
- ✓ **Renforcer l'organisation et la concertation** des organisations de la société civile, à la fois au niveau national auprès des gouvernements, régional auprès des institutions, et multilatéral dans le cadre des conventions des Nations Unies
- ✓ **Avoir des positions concertées** sur les sujets traités et à traiter dans le cadre de l'UNCCD

Merci pour votre attention!

